

**Concilier un accroissement de l'accès aux services énergétiques et le développement durable :
le cas du continent africain**

Dibongue KOUO
Économiste Sr, Énergie et Climat / Directeur Énergie et Environnement
Institut IDEA International, Québec-Canada

Dibongue KOUO : Il plus de 20 ans d'expérience professionnelle internationale acquise en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos et Vietnam), en Europe centrale (Bulgarie, Moldavie et Roumanie), et dans la presque totalité des pays africains (Afrique subsaharienne et Maghreb). Sa carrière professionnelle s'est déroulée dans des organismes internationaux (PNUD, IEPF) et au sein la plus importante société canadienne de conseil au plan international (SNC Lavalin - Énergie). Il dispose d'une expérience reconnue en matière d'appui à la mise en œuvre de projets et de renforcement de capacités, axés sur les questions institutionnelles et de politiques des secteurs d'infrastructures et l'analyse de leur impact sur les stratégies de réduction de pauvreté. Les principaux champs d'expertise de Mr Kouo recouvrent la tarification de l'énergie, les questions liées à la réglementation et l'appui à la formulation de politiques énergétiques (accroissement de l'accès aux services énergétiques), et les liens entre les questions énergétiques, les changements climatiques et la lutte contre la pauvreté.

Mr Kouo est titulaire d'une maîtrise d'Économétrie et d'un DESS en Organisation industrielle, Statistiques et Informatique appliqués de l'Université de Paris Panthéon (France). Il possède également un CESS en Politique et Planification de l'Énergie de l'Université de Grenoble (France). Il dirige actuellement le département Énergie & Environnement de l'Institut IDEA International à Québec (Canada) et à ce titre, est impliqué au quotidien aussi bien dans des activités de renforcement des capacités, que dans des mandats d'assistance et de services conseil aux pays en développement en général, et du continent africain en particulier.

Résumé : Adoptés en 2000, au moment où l'air du temps prône la libéralisation des secteurs d'infrastructures, l'énergie ne figure pas explicitement parmi les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs), ni parmi les 18 cibles qui en découlent. Or réduire la faim et la pauvreté dans le monde à l'horizon 2015 (pour se limiter à l'OMD 1) est difficilement concevable sans l'énergie et surtout les services énergétiques qui en découlent (force motrice associée au pompage de l'eau et à l'irrigation, énergie électrique pour la réfrigération et la congélation des aliments, accès aux combustibles modernes pour la cuisson et le chauffage). La communauté internationale corrige cette omission lors du SMDD qui se tient en 2002 en Afrique du Sud. Les discussions tournent autour des 3 préoccupations fondamentales qui sont à la base du développement économique et social: l'éradication de la pauvreté, la transformation des modes insoutenables de consommation et de production, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles. Dans le cas du continent africain, une problématique fondamentale est désormais au centre de la stratégie d'action en matière énergétique. C'est tout l'objet des travaux du Forum des Ministres Africains de l'énergie (FEMA) pour la totalité du continent, ou encore de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec son Livre Blanc sur la politique régionale d'accroissement de l'accès aux services énergétiques. Les objectifs fixés par la CEDEAO visent à multiplier par quatre à l'horizon 2015, l'accès aux services énergétiques des populations. Les objectifs du FEMA vont dans le même sens. La satisfaction de ces besoins implique la production d'énergie sous des formes et des quantités très variées. Les trois grandes filières (hydrocarbure, électrique, biomasse) qui constituent les systèmes énergétiques sont pour cela, mises à contribution, avec un accent particulier sur le développement de la combustion des énergies fossiles. La question centrale qui prolonge les stratégies et les programmes d'investissement à mettre en œuvre concerne l'accroissement réel et significatif de l'accès aux services énergétiques pour enrayer le cercle vicieux énergie-pauvreté, tout en atténuant et en s'adaptant aux changements climatiques.